



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

La CFR marque sa désapprobation sur une éventuelle revalorisation des pensions de retraite pour moitié seulement de l'inflation au 1^{er} janvier (voir les arguments et positions de la Commission « Retraite » et du Bureau développés ci-dessous). Pour promouvoir la communication de la CFR au moyen, notamment, de la consultation du réseau social « LinkedIn » il a été décidé de communiquer à la suite de chacun des numéros mensuels de CFR Échos les posts qui y sont publiés hebdomadairement. Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 18 novembre 2024

Travaux des commissions : Emploi des seniors : Lors de la dernière réunion, avait été évoqué l'envoi d'une lettre aux partenaires sociaux (cf. ci-dessous) ; cet envoi n'a plus lieu eu égard à l'accord intervenu le 15 novembre. Une demande de rendez-vous sera faite auprès de la Ministre, notamment pour évoquer l'absence de mesures d'accompagnement.

Retraite : La commission propose une vigoureuse réaction de la CFR sur le report au 1^{er} juillet de l'indexation des pensions sur l'inflation constatée tel que les textes en vigueur le prévoient (cf. ci-dessous). La proposition de lettre aux différentes instances de décision publique élaborée sera adressée aux membres du Bureau pour validation.

Contrat Mutualia/CFR : La présentation des résultats 2023 et du 1^{er} semestre 2024 traduit une nette amélioration sur l'équilibre du niveau 4. Ces résultats permettent de limiter la hausse des tarifs 2025 à 6% pour les niveaux 1 et 2 et à 8% pour les niveaux 4 et 5. Le Bureau donne son accord sur ces hausses compte tenu, notamment, du désengagement proposé partiellement par le Gouvernement dans le PLFSS pour 2025 pour certaines prestations. Pour parfaire la communication vers les adhérents, la production d'un argumentaire justifiant le choix de Mutualia lui sera demandé.

1% maladie : Le tribunal de Paris a rejeté la requête s'appuyant sur la décision imparfaite du Conseil Constitutionnel qui s'était déjà prononcé sur le sujet. Les décisions des tribunaux de Lille et Lyon sont encore attendues.

Représentation de la CFR à la CNSA : P. Conti rappelle que C. Meyer, démissionnaire, occupait le poste d'administrateur titulaire attribué à la FNAR. En conséquence, la FNAR propose la candidature de B. Lachesnaie relativement à ses compétences reconnues.

LinkedIn : Les posts rédigés hebdomadairement par le Comité de rédaction des réseaux sociaux seront dorénavant intégrés dans la newsletter du site CFR et à la suite des CFR Échos.

Délégués CFR : Ils seront réunis le 2 décembre en visio pour évaluer les messages à transmettre aux parlementaires.

Questions diverses : Les dates des réunions du Bureau pour 2025 sont arrêtées comme suit tous les lundis à 14 heures : 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 16 juin, 7 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre et 8 décembre. La date de l'assemblée générale est fixée au 5 juin 2025.

Commission « Retraite » du 18 novembre 2024

Actualités retraite : Le point sur le report de 6 mois de la revalorisation des pensions : La proposition d'un député sur la revalorisation d'une moitié de l'inflation seulement (0,9%) au 1^{er} janvier au lieu et place d'une revalorisation de l'inflation totale (1,8%) au 1^{er} juillet affectant ainsi - en la minorant - l'assiette de calcul des revalorisations futures n'est pas acceptable. En conséquence, une proposition de lettre rédigée par F. Vézier sera présentée aux membres du Bureau pour validation (cf. ci-dessus) ; cette lettre viendra en complément de celle adressée au Ministre des Solidarités (voir annexe 1). Vers un retour de la ½ part des veuves : Cette information non confirmée est évoquée. Les pistes du COR vers une réforme des droits familiaux : Les propositions faites pour la réversion sont estimées soit complexes, soit inadaptées. Les propositions de simplification faites dès 2021 par la CFR doivent être rappelées (voir annexe 2).

Questions diverses : Ont été évoqués l'historique de la déduction fiscale de 10% pour « frais professionnels » sur les revenus et son plafonnement et la promotion du système universel de retraite pour encourager l'équité tous secteurs.

Comité Pilotage CFR/Mutualia du 17 octobre 2024

Point sur les résultats du 1^{er} semestre 2024 : Ces résultats montrent un meilleur équilibre du contrat (cf. ci-dessus).

Augmentation des tarifs 2025 : La Commission propose de retenir le taux de 6% sur les niveaux 1 et 2 et de 8% sur les niveaux 3 et 4, soit une hausse moyenne de 7,6% (cf. ci-dessus).

Plan de communication : À charge de chacune des fédérations.

Information sur demandes d'options : Les couvertures, notamment de l'accompagnement des sorties d'hôpital et la rééducation spécialisée sont prévues pour 2025.

Commission « Emploi des seniors » du 4 novembre 2024

Actualité : Quatre députés, membres de la Commission des Affaires Sociales ont répondu à nos envois de courrier.

Activité de la Commission : Un nouveau courrier de demande de rendez-vous sera adressé à la Ministre.

Questions diverses : La Commission souhaite que d'autres membres des fédérations viennent compléter son effectif.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



